

ORDRE DU JOUR	ÉLÉMENTS D'INFORMATIONS ET DE DISCUSSION	SUIVI
MOT DE BIENVENUE :	M. Bernard Néron souhaite la bienvenue à tous et remercie les agricultrices et agriculteurs, les jeunes de la relève, à messieurs Yves Laurencelle, Martin Boivin, mesdames Martine Néron, Myriam Lachance, Nicole Langlais, et Céline Dufour d'être présent(e)s à cette rencontre. La séance débute à 19 h 20.	-
1. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION :	M. Bernard Néron fait la lecture de l'avis de convocation. Il est proposé par M. Alain Fortin appuyé de M. Mathieu Pilote et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation.	
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :	M. Bernard Néron fait la lecture de l'ordre du jour. L'item 12 « Varia » demeure ouvert pour ajouts si nécessaire. Il est proposé par M. Alain Fortin appuyé de Mme Caroline Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter le projet d'ordre du jour tel que proposé.	-
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 22 NOVEMBRE 2023:	Comme le procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2023 a été transmis en même temps que l'avis de convocation et l'ordre du jour, celui-ci n'est pas relu. Aucun commentaire n'est apporté. Il est proposé par M. Mathieu Pilote appuyé de Mme Caroline Gauthier et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 22 novembre 2023 tel que rédigé.	-
4. CONFERENCE : LA FISCALITE AGRICOLE AVEC M. MARTIN BOIVIN, FISCALISTE :	M. Bernard Néron invite M. Martin Boivin à venir présenter la fiscalité agricole. Les sujets abordés sont les suivants : • Modifications à l'imposition du gain en capital; • Incitatif aux entrepreneurs canadiens; • Passation en charge immédiate; • Transfert d'entreprise; • Modifications apportées au RRQ; • Assurance emploi; • Employé ou travailleur indépendant. Des remerciements sont adressés M. Boivin pour cette conférence.	
4.1. Projets de la la MRC de Charlevoix-Est :	Mme Martine Néron remercie M. Néron de l'avoir invitée à cette rencontre. Elle fournit l'état de situation de certains dossiers à la MRC en lien avec l'agriculture. • Dépôt du plan de développement de la zone agricole (PDZA) : plusieurs producteurs y ont participé; • Projet Lab créatik. Pour tout projet en agriculture, elle invite les agriculteurs à la contacter et précise qu'elle se rendra disponible pour en discuter. Des remerciements sont adressés à Mme Néron pour ces informations.	

ORDRE DU JOUR	ÉLÉMENTS D'INFORMATIONS ET DE DISCUSSION	SUIVI
5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024 INCLUANT LES DIFFÉRENTES SPÉCIALITÉS :	Comme le bilan des activités 2023-2024 du syndicat local a été transmis à tous les producteurs, celui-ci n'est pas relu. Les principaux faits saillants de la dernière année sont présentés par Mme Nicole Langlais particulièrement sur les dossiers suivants : la mobilisation avec une belle délégation de Charlevoix, la journée porte ouverte à la Ferme de M. Edouard Tremblay & Fils, différentes activités avec la MRC de Charlevoix-Est, consultations d'automne, soirée sociale au Domaine Forget, agricultrices de Charlevoix, Oser l'agricultrice dans Charlevoix, chroniques agricoles en collaboration avec Charlevoix Ouest, enjeux de la CPTAQ : modifications de la Loi à venir et plastiques agricoles. On demande aux producteurs s'ils ont des questions ou des commentaires à apporter. Les producteurs sont très satisfaits du document. Aucun commentaire n'est apporté. Il est proposé par M. Simon Gagnon appuyé de M. Joachim Dufour et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport d'activités 2023-2024 tel que rédigé.	
6. PRESENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2023-2024:	Mme Caroline Gauthier présente le rapport financier se terminant au 31 juillet 2024. Le solde à la fin de l'exercice financier est de 54,753 \$. Il est proposé par M. Jean-Yves Gauthier appuyé de M. Anthony Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier 2023-2024 tel que présenté.	
8. NOMINATION DU COMPTABLE EXTERNE POUR LA COMPILATION DES ÉTATS FINANCIERS 2024-2025 :	M. Bernard Néron, président, demande aux membres s'ils désirent toujours désigner SCFA Capitale-Nationale-Côte-Nord Inc. pour l'examen des livres pour la prochaine année. Il est proposé par M. Alain Fortin appuyé de M. Mathieu Pilote et résolu à l'unanimité que la firme SCFA Capitale-Nationale-Côte-Nord Inc. effectue la vérification complète des états financiers pour l'année se terminant au 31 juillet 2025.	
9. MODIFICATION AUX REGLEMENTS GENERAUX :	Mme Nicole Langlais mentionne que, dans les règlements généraux, à l'article 5.01, il est indiqué que l'assemblée annuelle des membres est convoquée dans les 3 mois suivant la fin de l'exercice financier. Considérant que l'AGA se tient habituellement en novembre, elle propose de modifier pour « les quatre (4) mois » suivant la fin de l'exercice financier. Il est proposé par M. Mathieu Pilote appuyé de Mme Caroline Gauthier et résolu à l'unanimité d'accepter la modification proposée aux règlements généraux à l'article 5.01.	
10. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :	Le président, M. Bernard Néron, demande de procéder à la nomination d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire et d'un(e) scrutateur(trice). Il est proposé par M. Anthony Gauthier appuyé de Mme Caroline Gauthier et résolu à l'unanimité de nommer M. Yves Laurencelle, mesdames Nicole Langlais, Martine Néron et Céline Dufour respectivement président, scrutatrices d'élection et secrétaire.	
	Il est proposé par M. Mathieu Pilote appuyé de M. Bernard Néron et résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture des élections. Le président d'élection, M. Yves Laurencelle remercie les membres. Les postes en élection sont les suivants : vice-président, autre production animale, territoire de Saint-Irénée, ferme de proximité, MRC Charlevoix-Est, MRC Charlevoix-Est et agricultrice. Il faut préciser que ces nominations sont pour une période de deux (2) ans, sauf pour le poste de ferme de proximité.	

ORDRE DU JOUR	ÉLÉMENTS D'INFORMATIONS ET DE DISCUSSION	SUIVI
	1) Vice-présidence : le président d'élection fait la lecture de la résolution du conseil d'administration datée du 1er octobre 2024 qui propose M. Mathieu Pilote comme vice-président. Mme Caroline Gauthier appuyé de M. Simon Gagnon propose de ratifier cette résolution. Il n'y a pas d'autre candidature. M. Mathieu Pilote accepte. Le président d'élection déclare élu M. Mathieu Pilote comme vice-président.	
	2) Autre production animale : la mise en candidature est ouverte. M. Mathieu Pilote appuyé de M. Stéphane Dufour propose la candidature de M. Alain Fortin. Pas d'autre candidature à ce poste. M. Alain Fortin accepte. Le président d'élection déclare élu M. Alain Fortin au siège autre production animale.	
	3) Ferme de proximité : la mise en candidature est ouverte. M. Joachim Dufour appuyé de M. Bernard Néron propose Mme Claire Mercier. Pas d'autre candidature à ce poste. Mme Claire Mercier accepte. Le président d'élection déclare élue Mme Claire Mercer au siège de ferme de proximité. Ce mandat est pour une période d'un an (remplacement de M. Jean-Marc Lavoie).	
	4) Territoire de St-Irénée : la mise en candidature est ouverte. M. Mathieu Pilote appuyé de M. Anthony Gauthier propose M. Sylvain Pilote. Pas d'autre candidature à ce poste. M. Sylvain Pilote étant absent, il a déjà mentionné son intérêt de poursuivre son mandat. Le président d'élection déclare élu M. Sylvain Pilote au poste du territoire de St-Irénée.	
	5) MRC Charlevoix-Est: la mise en candidature est ouverte. M. Joachim Dufour appuyé de M. Michel Dufour propose M. Henrico Duchesne. Pas d'autre candidature à ce poste. M. Henrico Duchesne accepte. Le président d'élection déclare élu M. Enrico Duchesne au poste de la MRC de Charlevoix-Est.	
	6) MRC Charlevoix-Est: la mise en candidature est ouverte. M. Bernard Néron appuyé de M. Mathieu Pilote propose M. Stéphane Dufour. Pas d'autre candidature à ce poste. M. Stéphane Dufour accepte. Le président d'élection déclare élu M. Stéphane Dufour au poste de la MRC de Charlevoix-Est.	
	7) Agricultrice : la mise en candidature est ouverte. M. Anthony Gauthier appuyé de M. Joachim Dufour propose Mme Caroline Gauthier. Pas d'autre proposition. Mme Caroline Gauthier accepte. Le président d'élection déclare élue Mme Caroline Gauthier au poste d'agricultrice.	
	Clôture des élections : sur la proposition de Mme Caroline Gauthier appuyée de M. Jean-Yves Gauthier, il est résolu à l'unanimité de clore les élections.	
	M. Bernard Néron remercie M. Yves Laurencelle, mesdames Nicole Langlais, Martine Néron et Céline Dufour pour leur collaboration. Il remercie également messieurs Joachim Dufour et Jean-Marc Lavoie pour leur implication comme membre du CA de notre syndicat. Des félicitations sont adressées aux nouveaux administrateurs : Mme Claire Mercier et M. Henrico Duchesne.	
11. MOT DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE LA CAPITALE-NATIONALE-RIVE NORD, M. YVES LAURENCELLE :	M. Bernard Néron invite M. Yves Laurencelle à venir présenter quelques faits saillants. M. Laurencelle profite de cette occasion pour remercier M. Michel Dufour pour son implication à l'UPA au courant des dernières années. • Sujet principal : la mobilisation et l'entente que Longueuil a accepté avec le gouvernement. Des explications sont fournies. Il faut se rappeler que la mobilisation a été initiée par Charlevoix-Est. • Bonne nouvelle : un comité sera formé pour les régions périphériques. Les demandes spécifiques des régions seront adressées directement à M. Lamontagne. Des rencontres sont à venir pour connaître les besoins spécifiques de la région.	

ORDRE DU JOUR	ÉLÉMENTS D'INFORMATIONS ET DE DISCUSSION	SUIVI
	• Un remplacement est à venir au conseil exécutif. • Le plan de financement a été accepté. Il y aura augmentation de la cotisation. Le plan de financement sera pour cinq (5) ans avec un budget fixe. • À venir : pressions auprès du gouvernement. Mot d'ordre au congrès général : si pas d'annonce : d'autres sorties seront à prévoir à l'hiver et au printemps. • Gros enjeu : crise. • AGA du 22 novembre : rappel fait : tous les producteurs sont invités. • Discussions en lien avec la nomination de M. Trump comme président USA ainsi qu'aux élus au Québec et au Canada. • Projet de Loi 79. • Règlementations sur les abattoirs. M. Bernard Neron remercie M. Yves Laurencelle pour ces informations.	
12. DIVERS :	Aucun point à ajouter.	
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :	L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Caroline Gauthier appuyé de M. Anthony Gauthier et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 h 25.	

Procès-verbal approuvé lors de l'assemblée générale annuelle du _____

Président : _____

Secrétaire : _____